

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 20 h, le 13 septembre 2016, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire suppléant, madame Claudette Limoges :

Messieurs	Marc Aubertin, conseiller au district 1 Daniel Petitjean, conseiller au district 3 Frédéric Pigeon, conseiller au district 6
Mesdames	Louise Despard, conseillère au district 2 Claudette Limoges, conseillère au district 5

Monsieur le maire, André Dutremble, et monsieur le conseiller Richard Fredette avaient motivé leur absence.

Madame Diane Desjardins, directrice générale et monsieur Mario Morin, directeur général adjoint, sont aussi présents devant environ dix-sept personnes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20h, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations, et madame Claudette Limoges ouvre la séance.

La présidente mentionne qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord lors de la présentation d'une proposition, il sera présumé que tous les membres du conseil présents sont d'accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

340-09-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point *Divers et affaires nouvelles* demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Dépôt de la correspondance du mois d'août 2016
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1. Dépôt du rapport des dépenses et paiements autorisés pour la période du 1er au 31 août 2016

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

- 5.2. Approbation de la liste des comptes à payer au 8 septembre 2016 et autorisation de paiement
- 5.3. Adoption du règlement 703-2 – code d'éthique et de déontologie des élus
- 5.4. Modification du règlement numéro 711 - dépenses supplémentaires
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1. Dépôt du rapport mensuel du Service Incendie
- 7. TRANSPORT**
 - 7.1. Dépôt des rapports mensuels du Service des Travaux publics
 - 7.2. Octroi du contrat de fourniture de sel abrasif
 - 7.3. Prolongement de l'embauche de Steve Brestovansky
 - 7.4. Permanence de Jonathan Cusson
 - 7.5. Vente de la camionnette de service désaffectée
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 8.1. Dépôt des rapports mensuels du Service de l'hygiène du milieu (eau potable)
 - 8.2. Dépôt du rapport mensuel du Service de l'hygiène du milieu (eaux usées et environnement)
 - 8.3. Formation d'un employé des Travaux publics pour l'opération de l'usine d'épuration
- 9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 9.1. Dépôt des rapports mensuels du Service d'urbanisme
 - 9.2. Autorisation de paiements progressifs - contrat de refonte des règlements d'urbanisme
- 10. LOISIR ET CULTURE**
 - 10.1. Dépôt du rapport mensuel du Service des loisirs
 - 10.2. Dépôt du rapport mensuel du Service de la bibliothèque
 - 10.3. Embauche d'un chargé de projet pour le 150^{ème} de Saint- Damien
 - 10.4. Peinture sur la patinoire multi-saisons
 - 10.5. Demande d'aide financière pour la politique de la famille
 - 10.6. Autorisation de dépenses : Centre communautaire
 - 10.7. Autorisation de fermeture de rue lors de l'Halloween
- 11. Divers et affaires nouvelles
- 12. Suivi
- 13. Période de questions
- 14. Clôture de la séance

341-09-2016

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 août 2016 et de la séance extraordinaire du 31 août 2016

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

soient adoptés tels qu'inscrits au livre des délibérations de la municipalité de Saint-Damien.

**342-09-2016
CORRESPONDANCE**

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu que ce conseil accepte le dépôt de la correspondance du mois d'août 2016, identifiée par le bordereau numéro C-08-2016, à être classée et conservée en conformité avec les dispositions du cahier de conservation des archives municipales.

**343-09-2016
DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES ET PAIEMENTS AUTORISÉS
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2016**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que le conseil approuve la liste des chèques émis, déboursés directs, au montant de 175 405,20 \$ et des salaires nets payés, au montant de 46 920,11 \$ au cours du mois d'août 2016.

**344-09-2016
APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 8
SEPTEMBRE 2016 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu que le conseil approuve la liste déposée des comptes à payer aux fournisseurs, datée du 8 septembre 2016, totalisant un montant de 243 235,93 \$ et en autorise le paiement.

**345-09-2016
ADOPTION DU RÈGLEMENT 703-2 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement 703-2 préalablement à son adoption;

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance;

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu que le règlement 703-2 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture :

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

RÈGLEMENT NUMÉRO 703-2

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 703 « CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN » TEL QU'AMENDÉ

ATTENDU QU'en vertu de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant le financement politique, sanctionnée le 10 juin 2016, il est requis d'introduire une nouvelle obligation au code d'éthique et de déontologie affectant les élus;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 août 2016;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Aubertin et unanimement résolu que soit adopté le règlement 703-02, modifiant le règlement 703 « Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Damien » tel qu'amendé, comme suit :

ARTICLE 1

L'article 7.3 est modifié par l'ajout de l'alinéa 7.3.8 suivant :

7.3.8 Il est interdit à tout membre du conseil de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31 de la *Loi sur les élections et les référendums*.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, conformément à Loi.

André Dutremble
Maire

Diane Desjardins
Directrice générale

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

346-09-2016

MODIFICATION DU RÈGLEMENT 711 - DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES

Attendu que le règlement 711 décrétant une dépense et un emprunt de 311 200 \$ pour financer l'acquisition de deux véhicules pour le Service de protection incendie a été adopté par le conseil lors de la séance tenue le 12 mai 2015;

Attendu qu'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

En conséquence,

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu :

Que l'article 2 du règlement 711 soit remplacé par le suivant :

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de trois cent trente-cinq mille deux cent dix-sept dollars (335 217 \$) pour les fins du présent règlement.

Que l'article 3 du règlement 711 soit remplacé par le suivant :

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de trois cent onze mille deux cents dollars (311 200 \$) sur une période de quinze ans et à affecter une somme de treize mille neuf cent trois dollars (13 903 \$) provenant du solde disponible du règlement d'emprunt numéro 594 et une somme de dix mille cent quatorze dollars (10 114 \$) provenant du fonds général.

347-09-2016

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE POUR LE MOIS D'AOÛT 2016

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de protection incendie pour le mois d'août 2016.

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

348-09-2016

DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service des travaux publics pour le mois d'août 2016.

349-09-2016

OCTROI DU CONTRAT DE FOURNITURE DE SEL ABRASIF

Considérant un appel d'offres, par invitation, pour la fourniture de sel abrasif, pour la saison hivernale 2016-2017;

Considérant que, lors de l'ouverture des soumissions, effectuée le 6 septembre 2016, les résultats suivants ont été constatés :

Noms	OPTION 1 Sel livré à l'entrepôt de Saint-Damien (avant taxes)	OPTION 2 Sel chargé à l'entrepôt du soumissionnaire (avant taxes)
Sel Frigon Inc.	85,20 \$	82,00 \$
Sel Warwick Inc.	81,95 \$	81,95 \$
Compass Minerals Canada Corp. (Sifto)	85,06 \$	93,00 \$
Mines Seleine, div. de Sel Windsor Ltée	85,29 \$	106,50 \$

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de fourniture de sel abrasif au plus bas soumissionnaire, soit à Sel Warwick Inc., selon l'option 1, au prix de 81,95 \$ \$ la tonne métrique, livrée, plus taxes applicables, pour un volume estimé à 500 tonnes métriques.

350-09-2016

PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE DE STEVE BRESTOVANSKY

Suite à la recommandation du comité des Travaux publics, sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'autoriser le prolongement de l'embauche de monsieur Steve Brestovansky jusqu'au 15 octobre 2016.

351-09-2016

PERMANENCE DE JONATHAN CUSSON

Suite à la recommandation de la direction des Travaux publics et compte tenu que monsieur Jonathan Cusson a complété sa période

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

d'essai, sur proposition de monsieur le conseiller Frédérick Pigeon, il est unanimement résolu de confirmer la permanence de monsieur Jonathan Cusson au sein du service des Travaux publics.

352-09-2016

VENTE DE LA CAMIONNETTE DE SERVICE DÉSAFFECTÉE

Suite à la recommandation du comité des Travaux publics, sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'autoriser la mise en vente, au plus offrant, de la camionnette de service désaffectée, vendue telle quelle, avec mise à prix minimum de 1 000 \$.

353-09-2016

DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (VOLET EAU POTABLE)

Sur proposition de monsieur le conseiller Frédérick Pigeon, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de l'hygiène du milieu (volet eau potable) pour le mois d'août 2016.

354-09-2016

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (EAUX USÉES ET ENVIRONNEMENT)

Sur proposition de monsieur le conseiller Frédérick Pigeon, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de l'hygiène du milieu (volet environnement et eaux usées) pour le mois d'août 2016.

355-09-2016

FORMATION D'UN EMPLOYÉ DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'OPÉRATION DE L'USINE D'ÉPURATION

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'autoriser l'inscription, aux frais de la Municipalité, d'un employé des Travaux publics, à être choisi selon les prérequis nécessaires pour l'éligibilité à cette formation d'opérateur d'une usine de traitement des eaux usées.

356-09-2016

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE D'URBANISME

Sur proposition de monsieur le conseiller Frédérick Pigeon, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme pour le mois d'août 2016.

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

357-09-2016

**AUTORISATION DE PAIEMENTS PROGRESSIFS - CONTRAT DE
REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Sur proposition de monsieur le conseiller Frédérick Pigeon, il est unanimement résolu d'autoriser une cédule progressive de paiement du contrat de refonte des règlements d'urbanisme comme suit :

- 20 % à l'attribution du contrat
- 25% au dépôt de la version préliminaire du plan d'urbanisme
- 35% au dépôt de la version préliminaire de l'ensemble des règlements d'urbanisme
- 15% au début des procédures d'adoption
- 5% à l'avis de la réception de l'avis de conformité.

358-09-2016

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES LOISIRS

Sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service des loisirs pour le mois d'août 2016.

359-09-2016

**DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS DU SERVICE DE LA
BIBLIOTHÈQUE**

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport du Service de la bibliothèque pour les mois de juillet et d'août 2016.

360-09-2016

**EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET POUR LE 150^{ÈME} DE SAINT-
DAMIEN**

Suite à la recommandation du comité de sélection, sur proposition de madame la conseillère Louise Despard, il est unanimement résolu d'embaucher monsieur Rafaël De La Durantaye au poste de chargé de projet à temps partiel, selon un horaire variable devant représenter environ 8 heures par semaine, au taux de 18 \$ l'heure, à compter du 7 septembre 2016. Ce poste d'une durée d'environ une année a été spécifiquement créé pour faciliter l'organisation des célébrations du 150^{ème} anniversaire de Saint-Damien en 2017.

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

361-09-2016

PEINTURE SUR LA PATINOIRE MULTI-SAISONS

Suite à la recommandation de la directrice des Loisirs, sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Petitjean, il est unanimement résolu d'autoriser un revêtement de peinture au latex de rue, selon la norme MTQ, dont le coût s'élève à 8 756 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que la proposition de Lignes M.D. Inc, dans sa soumission du 8 août 2016. Cette dépense sera financée à même le budget du plan triennal réservé pour les travaux de réfection du Centre communautaire par le fonds de roulement et remboursable en cinq ans.

362-09-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE

Considérant que la Municipalité de Saint-Damien est reconnue MADA et veut aussi se doter d'une politique familiale (PFM);

Considérant qu'en adoptant une politique familiale et un plan d'action en faveur des familles et des aînés, la Municipalité de Saint-Damien veut améliorer la qualité de vie des familles et des aînés sur son territoire;

Considérant l'importance que la Municipalité de Saint-Damien attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les familles et les aînés pourront s'épanouir;

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu :

- que le conseil municipal autorise madame Nathalie Desrosiers, directrice du Service des Loisirs et de la culture, à présenter une demande de subvention au montant de 10 500 \$ pour et au nom de la Municipalité de Saint-Damien, auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour l'élaboration d'une politique familiale;
- que le conseil municipal autorise madame Nathalie Desrosiers, directrice du Service des Loisirs et de la culture, à signer le protocole d'entente à intervenir entre le ministère et la municipalité, pour le versement de la subvention ou tout autre document relatif au projet financé;
- que le conseil a créé un poste des questions familiales et du dossier aîné au sein du conseil pour assurer le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des familles et des aînés dans la municipalité;

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

- que le conseil municipal a désigné madame la conseillère Claudette Limoges au poste de responsable du dossier des aînés et madame la conseillère Louise Despard au poste de responsable des questions familiales.

363-09-2016

AUTORISATION DE DÉPENSES : CENTRE COMMUNAUTAIRE

Sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu d'autoriser les dépenses nécessaires pour la réfection du Centre communautaire, tel que prévu au budget 2016 du plan triennal et financé par le fonds de roulement, remboursable en dix ans.

364-09-2016

AUTORISATION DE FERMETURE DE RUE LORS DE L'HALLOWEEN

Sur proposition de monsieur le conseiller Frédérick Pigeon, il est unanimement résolu d'autoriser les pompiers de Saint-Damien à procéder à la fermeture de la rue Principale dans le cadre de la célébration de l'Halloween 2016.

DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES

SUIVI

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance rappelle que le Conseil municipal s'est engagé à mener la destinée de la municipalité avec le souci du développement durable, de la protection de l'environnement, du bien-être des citoyens, du respect des lois et règlements et de la transparence dans chacune de ses actions. Chacun de ses membres agit de bonne foi.

Elle invite donc les personnes présentes qui le souhaitent à se lever, se nommer et à poser leur question à la présidente de la séance sans sous-entendu ou insinuation concernant la bonne foi et l'honnêteté des élus ou fonctionnaires.

Aucune question portant sur des affaires personnelles ne sera acceptée et le décorum doit être maintenu en tout temps.

Séance ordinaire du 13 septembre 2016

365-09-2016

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur le conseiller Marc Aubertin, il est unanimement résolu de lever la séance à 21h 16.

Claudette Limoges
Maire suppléante

Diane Desjardins
Directrice générale